

# JOURNALISTES

## Pour les professionnels de la presse

Réduction : **Gratuité** sur présentation de la CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES émise par la SNCB

⊙ 2<sup>e</sup> classe

⊙ trajet simple

⊙ trajet aller-retour

### OU L'UTILISER ?

- Valable sur tout le réseau\* de la SNCB, points frontière\* inclus.
- En international : valable jusqu'aux points frontière\* dans les trains internationaux classiques.

Valable sur les lignes exploitées par la SNCB :

- dans les trains du service intérieur (IC, L, P, S, EXTRA, EXP et T tels que mentionnés dans l'horaire sur sncb.be).
- A bord du EuroCity Bruxelles - Rotterdam, entre Bruxelles-Midi et Hazeldonk-Grens.

Pas valable :

- à bord des autres trains internationaux classiques, de nuit ou à grande vitesse.
- dans des trains spéciaux (trains de nuit pour les festivals ou certains événements,...).

### POUR QUI ?

- Pour les journalistes professionnels ou stagiaires qui ont une CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES, émise par la SNCB : **code 043**.
- Pour les membres du personnel Association Générale des Journalistes Professionnels de Belgique (AGJPB), de la Fédération Internationale des Journalistes et des Directions de Média avec siège principal en Belgique, qui ont la CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES émise par la SNCB : **code 050**.

### COMMENT L'OBTENIR ?

**Confection de la CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES** : présentez-vous au guichet d'une gare muni(e) :

- d'une attestation de l'AGJPB ( maximum 3 mois suivant la date d'émission du document ).
- de votre carte d'identité
- du montant du droit de confection\* de votre carte (voir « Tarifs »).

Le personnel de vente confectionnera votre CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES plastifiée qui sera valable 5 ans ainsi que de votre ticket de validation annuelle. Votre carte sera revalidée annuellement.

**Confection du ticket de validation annuel** : présentez-vous annuellement au guichet d'une gare muni(e) de l'attestation de l'AGJPB afin de renouveler la validation de votre CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES.

## SUR QUEL SUPPORT ?

Support papier composé de la carte plastifiée et du ticket de validation.

## COMMENT L'UTILISER ?

Vous êtes en possession de votre CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES valable au moment du voyage.

## A QUEL PRIX ?

Vous voyagez gratuitement en 2<sup>e</sup> classe sur présentation de votre CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES qui vaut titre de transport.

Attention : votre CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES ne donne pas droit à une réduction en 1<sup>ère</sup> classe, même si la mention « Réduction 75% sur le prix du ticket Standard en 1<sup>ère</sup> classe » y est inscrite.

## DETERIORATION, PERTE OU VOL ?

Vous pouvez demander un duplicata de votre carte, aussi bien pour la carte mère que pour le ticket de validation.

Les membres de l'AGJPB peuvent obtenir gratuitement un nouveau formulaire de demande en contactant l'AGJPB.

Le personnel du guichet confectionnera une nouvelle carte, moyennant paiement d'un droit de confection (voir Tarifs\*).

## COMMENT PASSER DE 2<sup>E</sup> EN 1<sup>E</sup> CLASSE ?

- Vous êtes déjà en possession d'un titre de transport valable en 2<sup>e</sup> classe.
- Vous achetez un ticket Surclassement\* (voir fiche-produit « [Surclassement](#) »).

## ET LE REMBOURSEMENT ?

Le prix du droit de confection\* de votre carte n'est pas remboursable.

## DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport-Zaventem :
  - CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES avec le **code 043 utilisée en 2<sup>e</sup> classe** : pas de SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT\* .
  - CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES avec le **code 050 utilisée en 2<sup>e</sup> classe** : achat d'un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT\* séparé par trajet.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare\* de correspondance\*, le SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT\* n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare\* sur votre itinéraire le plus court en kilomètres et que vous y effectuez une interruption\* de voyage, acquittez-vous d'un SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT\* séparé (sauf pour la CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES avec code 043).
-

## QUE PERMET MA CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**

Oui, avec votre CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTE vous pouvez voyager gratuitement en 2<sup>e</sup> classe et faire une halte durant votre voyage.

- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**

Oui, avec votre CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTE, vous pouvez changer de destination durant votre voyage en 2<sup>e</sup> classe.

- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSECUTIFS ?**

Si vous voyagez avec votre CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES en 2<sup>e</sup> classe, il n'est pas nécessaire de vous procurer un titre de transport supplémentaire étant donné que votre CARTE DE REDUCTION POUR JOURNALISTES vous permet de voyager librement sur tout le réseau SNCB.